

La convention de Montego Bay a établi un droit international de la mer qui, par certaines de ses décisions, a contribué à faire naître certains litiges entre pays voisins. Tel est le cas de la mer Egée qui envenime les relations greco - turques. Comment peut-on aménager ce droit international pour réduire les contentieux existants?

Titre(s) : La convention de Montego Bay a établi un droit international de la mer qui, par certaines de ses décisions, a contribué à faire naître certains litiges entre pays voisins. Tel est le cas de la mer Egée qui envenime les relations greco - turques. Comment peut-on aménager ce droit international pour réduire les contentieux existants? / Dimitrios MARDIKIS

Auteur(s) : MARDIKIS, Dimitrios

Editeur, producteur : 2003 COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

Autres classifications : TRAV

Note(s) : Groupe : A5

Numéro promotion : Promotion 2002-2003

Note sur la description bibliographique : I:10è promo/ 05 Les enjeux des espaces océaniques

Note de thèses et écrits académiques : Géopolitique

Résumé ou extrait : La Grèce et la Turquie ont connu, ces dernières années, des moments de tensions relativement inquiétants, durant lesquels les termes de "menaces" et de "casus belli" ont été bien souvent évoqués. Délimitation des eaux territoriales, militarisation des îles égéennes, question des minorités, Chypre. Autant de différends bilatéraux, nés d'un lourd héritage historique, qui constituent une préoccupation majeure non seulement pour les intéressés, mais également pour l'Europe et les Etats-Unis. Ces derniers ont d'ailleurs multiplié les initiatives et les pressions pour tenter de réunir Athènes et Ankara, tous deux membres de l'OTAN, à la fois alliés et adversaires, autour d'une même table. Malheureusement, ces efforts en faveur d'un dialogue sont restés vains, balayés par des considérations de politique intérieure. En effet, de part et d'autre de la mer Egée, les nationalistes et populistes continuent de nourrir les fantasmes populaires, qui représentent probablement les principaux obstacles au règlement des différends gréco-turcs. La crise de l'île rocheux, "Kardak" pour les Turcs, "Imia" pour les Grecs, qui a failli dégénérer en un conflit entre les deux pays, a en effet montré que la mer Egée restait une région à risque tant les points de litiges étaient encore nombreux. J'aborde les relations bilatérales, avec notamment la situation en mer Egée (le cas du plateau continental, de la mer territoriale etc) après la ratification de la nouvelle convention sur le droit de la mer en 1992

Sujet(s) : GRECE

TURQUIE

MER

RELATION INTERNATIONALE

GEOPOLITIQUE

Adresse électronique et mode d'accès : <https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/D379.pdf>